# Flash FFAM $N^{\circ}$ 64 – 13 avril 2007

## FFAM - 90 allée du Clos Romance 74160 Beaumont

Tel. : 04 50 35 76 65 - Courriel : <u>ffam@moulinsdefrance.org</u> . Site : <u>www.moulinsdefrance.org</u> Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés !

## **EDITORIAL**

# Pourquoi une Assemblée générale extraordinaire le 29 avril ?

La "Fédération française des Amis des Moulins" n'est pas simplement une "expression", c'est le nom d'une association vivante qui a une longue tradition. Comme toute institution ou famille, elle a connu des passages difficiles dont elle a toujours su se sortir et se redresser. Aujourd'hui, la FFAM a 30 ans, elle a atteint la maturité de l'âge adulte. L'époque des pionniers est révolue. Les temps ont changé, les textes aussi. Le regard des autres également a changé, le temps des doux rêveurs regardés avec un peu de condescendance n'est plus de circonstance... Sans renier tout ce qui fait l'histoire de la FFAM, nous nous devons de nous tourner vers l'avenir, et de faire reconnaître, comme on voudrait nous le faire croire, que nos moulins ne sont pas les responsables de tous les maux dont souffrent les rivières. Les moulins ont façonné le pays et les paysages depuis dix siècles, et on peut leur rendre une utilité précieuse pour l'avenir.

Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de la FFAM et de la force vive qu'elle représente au niveau de la sauvegarde des moulins, le Conseil d'administration réuni le 17 mars dernier a estimé que la dénomination "Amis des moulins" ne traduisait pas suffisamment la dynamique voulue et a souhaité que cet intitulé soit modifié (sans que le sigle FFAM change).

En application de l'article 14 des statuts, cette modification de nom implique une modification desdits statuts, laquelle modification doit être soumise à l'approbation d'une AGE. Cette AGE a donc été convoquée pour le 29 avril prochain.

C'est une réflexion émanant de plusieurs associations qui a amené la FFAM à se positionner. Notre Fédération regroupe à ce jour 55 associations aux noms de plus en plus divers selon la sensibilité de leurs membres. Si le Conseil d'administration a considéré qu'il convenait d'accompagner ce mouvement, c'est en grande partie parce que le message vient de la base un certain nombre d'associations ayant déjà spontanément fait disparaître dans leur intitulé le terme d'Amis qui leur paraissait ne plus refléter l'action menée..., et que la Fédération n'est que le reflet de cette base.

L'idée a en outre été émise que le nom de la FFAM doit répondre à ses véritables orientations. La relecture du préambule des statuts nous a alors rappelé que la FFAM regroupe les associations "ayant le même objet". Quant à l'article 1er il précise qu'elle "regroupe et aide les associations adhérentes qui se sont donné pour but l'étude, la défense, la sauvegarde, la restauration et l'animation". On notera tout d'abord que statutairement la FFAM a vocation à fédérer des Associations (....pas des amis), ainsi que des membres individuels réunis dans une Section des Membres Individuels fonctionnant un peu comme une énième association et qui ont leur place dans toutes nos actions et dans toutes nos manifestations; l'objet de ces associations étant, entre autres, la sauvegarde. C'est le but premier, et c'est celui que nous avons souhaité souligner même si naturellement tous les autres objectifs demeurent....

Il est en effet essentiel qu'au niveau national nous soyons reconnus véritablement comme des associations de sauvegarde des moulins et de leur environnement. Je suis bien consciente que les mots, même s'ils ont leur importance notamment pour certains de nos interlocuteurs ou partenaires, ne suffisent pas. Mais, dans notre monde hiérarchisé, stéréotypé, les mots peuvent nous ouvrir des portes... Nous aurons à forcer celles des Conseils généraux qui devront débattre très prochainement du classement des rivières en application de la nouvelle loi sur l'eau du 30 décembre 2006. Nous présenter en qualité de Fédération d'associations de sauvegarde des moulins aura plus de poids j'en suis convaincue que de nous présenter comme les Amis des moulins...

Comme vous pouvez le lire sur la convocation que vous avez reçue, et sur la proposition des nouveaux statuts jointe à cette convocation, le nom proposé est celui de **Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins**, nom qui permet, en sous-entendant le "S" de sauvegarde, de conserver le sigle FFAM, argument qui a paru essentiel aux membres du CA.

Si cette modification est adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2007, cela n'aura aucune incidence sur le nom des associations (y compris les régionales ou départementales) qui restent libres de leur dénomination dès lors que leurs statuts sont conformes à ceux de la FFAM qui ne sont pas modifiés dans leur objet. Celles qui souhaiteront profiter de cette dynamique de changement auront simplement à envisager à leur tour la convocation d'une AGE lors de leur prochaine assemblée générale annuelle....

## Question pratique pour le 29 avril :

Vous avez reçu 2 convocations AGE et AGO, et 2 liasses de mandat et pouvoir.

- Si vous assistez aux 2 AG pas de problème, vous vous présenterez à l'accueil pour émarger les deux listes.
- Si vous ne pouvez être personnellement présent en tant que président(e) de votre association et qu'un membre de votre conseil d'administration participe à l'AG, remplissez et signez les 2 bulletins de mandat (AGE et AGO), et remettez-lui avec l'ensemble des documents transmis.

Si personne de votre association ne se déplace, envoyez les 2 pouvoirs (AGE et AGO) dûment remplis en désignant la personne ou l'association de votre choix après vous être assuré de sa participation effective. Faute de mandat ou de pouvoir correctement rempli, vos votes ne pourront être validés.

- Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à l'une ou aux 2 assemblées, la convocation d'une nouvelle AG (AGE et/ou AGO) serait nécessaire, alors sans obligation de quorum...

Nous sommes en période électorale : Votez !! Participez et votez...

Annie Bouchard, présidente de la FFAM.

#### **NOUVELLES DE LA FFAM**

#### Le Conseil d'Administration de la FFAM s'est réuni le 17 mars dernier à Paris.

**Fiches techniques**: La diffusion par Internet remporte un grand succès. Une soixantaine de fiches sont actuellement disponibles en ligne. Nous vous rappelons que les codes de téléchargement qui vous ont été envoyés par mail sont à communiquer à vos adhérents à jour de cotisation.

Journée des moulins 2007 : Cette année encore, elle est associée à la Journée du Patrimoine de Pays. La période d'inscription se terminait le 31 mars. Toutefois, vous pouvez encore nous transmettre les inscriptions des retardataires, nous avons conservé une "petite marge". Le CA n'a pas souhaité donner une suite favorable à la demande de subvention formulée par le comité de pilotage, car la FFAM apporte son réseau d'associations et de particuliers, et un partage des tâches. L'idée d'un "Printemps des Moulins" a été évoquée : le mois de mai a été envisagé. Une telle manifestation aurait de nombreux avantages : garder une identité nationale propre tout en maintenant notre partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays, car de nombreux propriétaires de moulins s'y inscrivaient déjà directement.

**Réseau de spécialistes juridiques** : La mise en place de cette structure a été confiée à Jean Claude Lainé. 30 associations régionales ont désigné un délégué spécialisé dans les droits d'eau (personne relais). Globalement, 3 niveaux de conseils :

- un réseau de relais conseil, composé d'une personne référente par association,
- des sachants (5 ou 6 personnes, référentes au niveau national)
- 2 avocats pour les éventuelles procédures aux tribunaux

Fondation du Patrimoine : Elle envisage de créer un prix " moulin ", sous forme financière, attribué soit à un propriétaire individuel, une association, une collectivité... Ce prix serait indépendant de l'appartenance ou non à une Fédération. La FFAM et la FDMF ont accepté de gérer le côté technique. L'idée reste à affiner : quels seraient les critères retenus ? Qui pourrait siéger à la commission ? Doit-on s'attacher uniquement au côté technique ? Il faudra préciser la définition de moulin. Un cahier des charges doit être établi, avec une réflexion importante sur la réalisation à valoriser.... D'autres réunions sont prévues pour mettre au point le règlement du concours.

## **MANIFESTATIONS**

Du 19 mars au 26 octobre 2007, venez découvrir l'exposition

"Un site et des hommes : la vallée du Thérain" aux archives départementales de Beauvais Le Thérain a façonné une vallée verdoyante, où se sont développées les principales industries traditionnelles de l'Oise. Après les moulins hydrauliques, apparus dès le Moyen Age, des industries telles que les industries textiles, la lunetterie, la brosserie, la tabletterie ou encore l'industrie du papier s'implantent dans la vallée. Aujourd'hui, que reste-t-il en héritage? Des architectures de briques et de pierre, moulins ou usines dont les hautes cheminées rythment le paysage. Mais aussi et surtout la mémoire de la vie ouvrière, les souvenirs et témoignages des Isariens qui ont vécu au quotidien les usines et les manufactures.

Les industries présentées sont :

- \* Le textile (Crillon, Beauvais, Herchies, Balagny-sur-Thérain, Mouy)
- \* L'optique et la lunetterie (Canny-sur-Thérain, Saint-Samson-la-Poterie, Sully, Vrocourt)
- \* La fromagerie (Songeons, Roy-Boissy, Marseille-en-Beauvaisis)
- \* La tabletterie (Hermes, Berthecourt)- la brosserie (Beauvais, Mouy, Saint-Félix)
- \* La minoterie (Crillon, Saint-Omer-en-Chaussée, Beauvais, Therdonne)
- \* La briqueterie et la céramique (Allone, Beauvais, St-Samson-la-Poterie, Héricourt-sur-Thérain, Cramoisy)
- \* Le papier, le papier peint, les encres et les presses d'imprimerie (Balagny-sur-Thérain, Mouy, Montataire)
- \* La brosserie

La visite peut être complétée par la lecture de l'ouvrage "Le patrimoine industriel de la vallée du Thérain", publié en 2006 dans la collection Itinéraires du Patrimoine <a href="http://www.cilac.com/">http://www.cilac.com/</a>

Exposition du 1er au 14 mai, à Saint-Cyr-sur-Loire : "**Les Cent plus beaux Moulins à eau de Touraine**" *Aquarelles de Gérard Macquarez Pavillon Charles X, dans le parc de la Mairie, de 14h à 19h.* 

Histoire et technique des moulins à eau de Touraine, exposition réalisée avec les Amis des Moulins de Touraine (AAMT) et La Société d'Étude de la Rivière Indre (SERIA).

Animations proposées dans le cadre de cette exposition

- des animations scolaires le 3, 4, 7, 10, 11 et 14 mai (une classe par séance d'une heure)
- des lectures de contes sur le thème des moulins par Jeanne Schweig, mercredi 2 et 9 mai après-midi au pavillon Charles X, entrée libre,
- conférences le jeudi 10 mai, à partir de 17h 30, dans les Salons Ronsard, dans la Mairie, entrée libre, avec :
  - Raoul Guichané: la production des métaux ferreux à l'aide des moulins dans le sud tourangeau,
  - Benoît Deffontaines : la fabrication des meules à Cinq-Mars-la-Pile.

## **NOUVELLES DES MOULINS**

Le Moulin du Cotentin, la Lande à Fierville-les-Mines (50) fête ses 10 ans ! Animations tout au long du printemps et de l'été.

Le Moulin de Bretagne accueille à partir d'avril "les Mondes intérieurs" de Charles Vahé.

Une exposition où le peintre présente ses œuvres récentes. Des paysages abstraits de l'influence de la réalité où l'on voyage à travers des perspectives oniriques. Des peintures qui nous invitent à découvrir, imaginer et à rêver d'autres univers. Charles Vahé a exposé en France, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

Jean-Marc LABARDACQ, Le Moulin de Bretagne : "Le Jardin Secret de Vos Enchantements"

A l'intérieur, fondue dans l'alchimie magique de la Pierre et de l'Eau, une exposition vous invite à puiser aux sources d'une inspiration. D'abord la vôtre...

Visitez le site <a href="http://www.gites64.com/le-moulin-de-bretagne">http://www.gites64.com/le-moulin-de-bretagne</a>, 1, route de Lembeye 64160 ST LAURENT-BRETAGNE Pyrénées-Atlantiques - Tél: 05 59 68 38 72 ou 05 59 68 32 15 GSM: 06 10 63 08 72

## **NOUVELLES DES ASSOCIATIONS**

Manifestations **au Moulin Amour**, en Haute Normandie, en journée continue de 11h à 18h30 : Les 28 et 29 avril "Archeo vivante" (La main, le geste, l'outil et l'objet à travers les âges)...

Expositions: Du 30 avril au 1 juillet "Un jardin en Pays d'Auge" Cette exposition fait découvrir des plantes et leurs usages à travers des témoignages autour d'un jardin Conservatoire, et du 14 juillet au 30 septembre "Les Céréales" Tout savoir sur le blé, l'épeautre, le sarrasin, le seigle…dont l'origine, les propriétés, la culture et les utilisations sont très différentes.

Pour plus d'informations, contactez l'**Association de Valorisation du Patrimoine Normand**, 16, route de Tourville 27370 St Amand des Hautes Terres **Tel/Fax: 02 32 35 80 27** www.avpn.asso.fr - moulin@avpn.asso.f



Une nouvelle roue au moulin de Lugy (Pas-de-Calais)! Le 6 avril, la nouvelle roue du moulin de Lugy a été inaugurée en présence des propriétaires, Bernard et Betty Belrue, du président de communauté de communes, du conseiller général, du maire... Aucune subvention n'a été demandée pour cet ambitieux projet familial, qui avait commencé par la création de l'association "Deux mains comme autrefois", la fabrication de pain, stages... Le prochain objectif sera que cette roue, entrainée par la Traxène, produise de l'électricité. Bravo à l'association, à Bernard et à sa famille!

## **PUBLICATIONS**

**Boat Mills in Europe from Early Medieval to Modern Times** (Moulins-bateaux en Europe du Haut Moyen-Age à l'époque moderne) Daniela Gräf (Landesamt für Archäologie mit Landesmuseum für Vorgesichte -Dresden). *Volume de 368 pages. Bibliotheca Molinologica -Volume 19. Traduit par Michael Harverson et Leo van der Drift. Éditions Thomas Westphalen.* 

Le présent mémoire (en anglais) regroupe à la fois des données archéologiques et des données techniques et historiques concernant les moulins-bateaux sur toute la période où ce type de bateaux a existé. Ils ont joué un grand rôle dans l'approvisionnement des villes, du haut Moyen-âge aux temps modernes. Ceci fait d'eux un objet de recherches important auquel on n'a pas porté, pendant longtemps, l'attention qu'il méritait.

Cette étude englobe l'ensemble de l'Europe, encore que le manque de documents sur l'Espagne, la Pologne et l'ex-URSS ait conduit à mettre largement ces régions entre parenthèses. Il a été néanmoins possible d'établir un catalogue de 700 sites.

Les 100 plus beaux moulins de Touraine. Ed. La Simarre Joué lès Tours (37). Format à l'italienne 29 x 20. Prix 27 € port inclus. Gérard Macquarez publie dans ce livre plus de 100 aquarelles qu'il a réalisées. Les 107 moulins à eau ont été aquarellés dans tout le département, certaines reproductions sont en pleine page. Carte de situation en Touraine. Textes concernant la géographie, l'histoire, l'architecture, le fonctionnement... Des

Flash FFAM n° 64 - 13 avril 2007 - Page : 3



notes personnelles commentent les flâneries de l'aquarelliste, avec des recommandations de balades. Reproduction de qualité. 80 pages dont 50 en couleur. Un bien beau livre sur de bien beaux moulins.

En vente à la FFAM, par courrier accompagné du règlement de 27 € ordre FFAM au Secrétariat de la FFAM.

**Patrimoine rural - Comment monter et financer son projet ?** *Collection "Boite à outils", Source, 100 pages - 28 € - mars 2007* 

Guide à l'usage des particuliers, des élus, des associations et des agents de développement. Cet ouvrage est avant tout un guide pour la réflexion et une aide au montage de projet de valorisation du patrimoine rural : quels sont les facteurs pour réussir à monter un projet ? Il rassemble des outils essentiels au montage et au financement d'un projet, recense les interlocuteurs incontournables et leurs compétences, qu'il s'agisse d'institutions, de réseaux, de mécènes, d'associations, ... et met en avant les démarches innovantes et le rôle important de l'accompagnement dans tout le processus de valorisation du patrimoine. Son objectif est de doter les particuliers, élus, responsables associatifs et agents de développement, des références indispensables afin de monter un projet lié au patrimoine.

# BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, vos activités, vos manifestations ?

Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin !

#### Le Petit Babillard - Bulletin de l'association des Moulin du Poitou - n° 17 - février 2007

Le mot du Président. Les grands travaux, suite et fin : Moulin de Roussille. Développement durable, dossier de presse : l'hydroélectricité. De tout un peu : A boire et à manger, une galette des rois d'après réunion. Article paru dans le n° 445 de la revue Que Choisir : Les pollués seront les payeurs. Hip hip hip ... hourra : bravo au Moulin de Biard (accord du permis de construire pour réhabilitation, après 10 ans de procédures). Le moulin et la plume, poésie aujourd'hui : Le moulin de la Grève, à Dissay, et la Fontaine Miraculeuse de F. Grossin.

# "Moulins d'Anjou" - Bulletin des Amis des Moulins d'Anjou - n° 99 - 1er trimestre 2007

Editorial par Jean Claude Baron, président. Les moulins à vent du département de Maine-et-Loire, canton de Candé par C. Cussonneau. La page technique - Les poulies par B. Sauldubois. Nouvelles des Quatre Vents : à l'AMA. Nouvelles des Quatre Vents : à la FFAM. Des moulins dans les crèches par B. Sauldubois.

"C'est-à-dire" - Association Régionale des Amis des Moulins de Basse Normandie - n° 27 - mars 2007 Editorial du président qui annonce son départ. Agenda. Du changement à l'Ecomusée de Brouains : Philippe succède à Nathalie. Assemblée Générale du 24 mars 2007. Moulins sur la Muance, le 19 mai 2007. Loi sur l'eau de décembre 2006. Cotisations 2007 et renouvellement du conseil d'administration. Moulins et hydroélectricité, par Maurice Nové. Congrès FFAM 2007. Colloque UFE, janvier 2007, la réponse de l'hydroélectricité. Vision du monde (moulins du Maroc). Fiches techniques FFAM. Journée des Moulins 24 juin 2007. Consignes pour les propriétaires participant à la Journée des Moulins. Publications. Infos.

Moulins d'hier et d'aujourd'hui - Amis des Moulins des Pyrénées Centrales - n° 24 - mars 2007 Fiches techniques de la FFAM. Description technique du moulin de la Cantere par M. G. Bouchard. Photos du moulin de M. P. Berbie. Informations et dates à réserver...

L'écho des moulins de l'Isère - Bulletin trimestriel des Amis des Moulins de l'Isère - n° 5 - mars 2007 Le mot du Président. Nouvelles brèves : compte rendu de l'AG du 27 janvier 2007, nouvelles de la FFAM. La vie de nos moulins : le moulin de Michel Perreton, à St Agnin. Saviez-vous que. ? Petites annonces. Adresses utiles.

Moulins de la Mayenne - Bulletin des Amis des Moulins de la Mayenne -  $n^{\circ}$  72 - mars 2007

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 février 2007 : rapport d'activité, rapport financier, élection des membres du CA. Diaporama des excursions de l'année 2006. Photographies de la visite du Musée des Tisserands à Ambrières-les Vallées.

Moulins de la Sarthe - Revue trimestrielle – Moulins et Rivières de la Sarthe - n° 65 - avril 2007

Assemblée Générale du 14 avril 2007 : Rappel du programme. Informations du trimestre. Commission Rivières de l'association Moulins de la Sarthe. Compte rendu de la réunion du 16 mars 2007 à la DDAF : convention fixant les conditions d'écourues sur le Sarthe non domaniale. La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 par A. Bouchard. Développement durable : la réponse de l'hydroélectricité. Extraits d'archives, par A. Souday. Produire de l'électricité avec des faibles chutes, par J-P Sivadier. Curieux procès fait au barrage du bassin de l'Huisne et du Loir, historique. SAGE du Bassin de l'Huisne. La forge hydraulique d'Antoigné, par A. Coutard. Environnement, réflexion sue des anomalies criantes, par F. Cosset. Les éoliennes, contre vents et marées, par J-P Sivadier. Sus à l'effaceur ...de barrages.